



Réseau

La station de traitement de la Régie reçoit les eaux usées des villes de Sainte-Thérèse et Blainville en provenance de 3 postes de pompage, soit les postes Paul-Albert et Seigneurie ouest, tous deux propriétés de la Ville de Blainville, et le poste Principal appartenant à la Régie.

Poste de pompage Principal

Localisé à Sainte-Thérèse, au nord de l'intersection de l'autoroute 640 et du boulevard Curé-Labelle, il permet le pompage des eaux usées sur une distance de 7,5 kilomètres et sur une dénivelée de 50 mètres. Les installations comprennent :

- 5 pompes sanitaires submersibles de 335 HP;
- 2 pompes d'orage de 75 HP alimentées par une génératrice;
- Dispositifs de protection contre les coups de bélier;
- Capacité de pompage de 90 000 m³/jour.

Conduite de refoulement

Cette conduite en béton acier de 900 mm de diamètre achemine les eaux pompées au poste Principal jusqu'à la station de traitement, soit sur une distance de 7,5 km.

Station de traitement des eaux usées

Située à Blainville, dans le parc industriel, soit au 500 Omer-DeSerres. Il s'agit d'une station d'épuration par lagunage constituée de 4 étangs aérés. Le site de traitement comprend les installations suivantes :

- 2 dégrilleurs mécaniques acceptant chacun 50% du débit pompé;
- 2 canaux Parshall permettant de mesurer les débits entrant à la station;
- 4 soufflantes centrifuges de 600 HP générant l'aération requise dans les étangs;
- 4 étangs aérés disposés en série et pouvant contenir un volume d'eau total de 749 892 m³;
- 1566 aérateurs à moyennes bulles répartis de façon décroissante dans les étangs;
- Système de contrôle central par automation;
- Capacité de traitement de 46 000 m³/jour.